

## Les subsides

géné et d'initiative et soutenir la concurrence. Contrairement aux deux autres partis, nous ne cherchons pas à étouffer le pays dans un cocon de mesures protectrices, contre-productives, prises par le gouvernement pour nous isoler du monde. Le premier ministre (M. Mulroney) a dit que si l'accord auquel nous parviendrons était mauvais, nous ne le signerions pas, mais nous avons le courage et la confiance d'essayer. Nous avons foi en ce pays et nous travaillons avec nos partenaires—les provinces, l'industrie et les syndicats—pour que les générations futures puissent, un jour, regarder avec fierté les initiatives prises aujourd'hui par le gouvernement conservateur.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Questions ou observations.

**M. Riis:** Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt lorsque la ministre a donné le nombre d'emplois que créerait le libre-échange. Il me semble que c'était elle qui, à maintes reprises, nous a promis que l'Accord de l'Ouest créerait 200 000 emplois. Il n'y a pas de doute que les gens de l'Alberta en seraient bien surpris, aujourd'hui. Il faut peut-être prendre avec un grain de sel ces promesses de création d'emplois.

Ma question est double. Le Sénat américain a jugé bon de tenir des audiences ouvertes au public, pour que les gens puissent poser des questions au sujet des conséquences des négociations en cours. Pourquoi, au stade critique où nous en sommes, ne fait-on pas la même chose?

De plus, quelle réponse la ministre suggère-t-elle que je donne à mes électeurs qui me posent les deux questions suivantes. En dépit du libre-échange en matière de bois d'œuvre et de bardeaux, le Canada, et surtout la Colombie-Britannique, est gravement touché dans ces deux secteurs. Si les négociations de libre-échange aboutissent, les menaces de droits compensateurs demeureront-elles, ce qui veut dire que rien n'aurait changé? Que répondre à mes électeurs qui me demandent quels seront les effets de ces négociations sur les fruiticulteurs de l'Okanagan ainsi que sur les brasseurs et les viticulteurs dont l'industrie est en train de prendre son essor en Colombie-Britannique? Quelles répercussions auront-elles sur le commerce des bestiaux avec les États-Unis? Ces questions sérieuses et légitimes mettent quelque peu dans l'embarras le parlementaire que je suis. Je suis désolé de ne pouvoir préciser les résultats de ces négociations pour des secteurs clés. La ministre pourrait peut-être nous éclairer, moi et mes électeurs?

• (1210)

**Mlle Carney:** Monsieur le Président, le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis) dit qu'il faut consulter, alors que nous avons justement établi un mécanisme de consultation très impressionnant. Je lui signale qu'après avoir écouté pendant deux ans l'opinion des Canadiens à ce propos, la commission royale d'enquête sur notre avenir économique s'est déclarée en faveur de cette initiative. Il passe sous silence le fait que le comité parlementaire, placé sous la présidence du ministre d'État chargé des Finances (M. Hockin) et composé de députés représentant aussi les partis d'opposition, a parcouru le pays en vue de recueillir des observations dans ces domaines.

**M. Axworthy:** Et vous allez à l'encontre de nos recommandations.

**M. Riis:** Avez-vous respecté l'avis de la commission?

**Mlle Carney:** Le député n'a rien dit des quelque 300 Canadiens venant de tous les milieux industriels et culturels concernés par les négociations, que nous consultons régulièrement. Répartis en 15 groupes, ils se réunissent régulièrement pour examiner l'évolution de la question. Nous consultons entre autres l'ITAC, principal groupe industriel qui représente les grosses sociétés canadiennes. Nous sollicitons régulièrement l'avis de ses membres.

Les idées, les commentaires et les suggestions foisonnent comme jamais. Ces négociations seront ratifiées à la Chambre en temps opportun. Le député pourra alors les examiner à loisir.

**M. Turner (Ottawa—Carleton):** Monsieur le Président, c'est parfois terriblement frustrant de se trouver à la gauche du NPD comme dans cette partie-ci de la Chambre. Les députés de ce parti siègent à ma droite.

Le député d'Essex—Windsor (M. Langdon) a déclaré que le nouvel accord avec les États-Unis pourrait nous faire perdre 150 000 emplois. Après notre exposé économique de 1984, son chef a prédit que des dizaines de milliers d'emplois seraient perdus. C'est tout le contraire qui s'est produit.

**M. Riis:** Allez faire un tour en Alberta.

**M. Turner (Ottawa—Carleton):** La ministre est-elle d'accord avec le député d'Essex—Windsor qui assure qu'un nouvel accord commercial avec les États-Unis se soldera par des pertes d'emplois pour les Canadiens?

**Mlle Carney:** Monsieur le Président, je voudrais parler tout d'abord des commentaires du député de Kamloops—Shuswap (M. Riis). Lorsque nous avons aboli le Programme énergétique national, l'industrie pétrolière était à son apogée en termes de nouveaux emplois et de nouveaux investissements.

**M. Riis:** Je parlais de la situation en 1986.

**Mlle Carney:** Une fois que la remontée des cours internationaux du pétrole sera vraiment engagée, ce qui arrivera à n'en pas douter, l'industrie pétrolière sera libérée de la bureaucratie et des règlements étouffants qui l'ont vidée des liquidités dont elle avait besoin pour survivre aux cycles de baisse des produits pétroliers.

Quant à la question du député d'Ottawa—Carleton (M. Turner), je ne suis pas d'accord du tout avec le NPD qui prétend que le libre-échange nous fera perdre des emplois. Je ne suis pas la seule à penser ainsi puisque le Conseil économique du Canada et les autres autorités en la matière ne le croient pas non plus. Les données démontrent que la libéralisation des échanges jadis a toujours créé plus d'emplois stables. C'est ce que les économistes nous disent actuellement. Le NPD s'appuie sur des études américaines pour prétendre que des emplois disparaîtront.

Chaque année, il y a des emplois qui disparaissent dans une société en mutation. Chaque année, il y a des Canadiens qui changent d'emploi. Le Conseil économique précise que près de 3 millions de Canadiens changent d'emploi chaque année. Nous avons maintenant l'occasion de voir dans quels domaines ces changements se produiront, de prendre des mesures en conséquence et de veiller à ce que les Canadiens soient recyclés, formés et prêts à occuper les nouveaux emplois qui leur permettront d'entrer dans le 21<sup>e</sup> siècle.